



Marseille le 26 juin

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Lors du comité technique académique (CTA) du 29 mai, Monsieur le Recteur a déclaré qu'il souhaitait prendre deux ans pour installer le dispositif des CP à 12 en REP+ et que cela serait fait en concertation avec les enseignants d'éducation prioritaire. Visiblement, le calendrier s'accélère puisque la DSDEN nous a informé vouloir dédoubler tous les CP en REP + de notre département dès la prochaine rentrée. Cependant, aucune dotation de postes n'est prévue et il ne reste qu'environ 10 postes non utilisés sur la dotation des 200 postes attribués à notre département, postes qui devaient permettre des ouvertures dans les écoles à la rentrée. Pour répondre à la demande du Ministre, l'administration envisage de recourir, au recrutement d'enseignant-e-s contractuel-le-s.

Nous dénonçons une annonce non budgétée, qui devrait se mettre en place dans l'urgence et à moyens constants ! Cela aurait des conséquences négatives pour les enseignants et les élèves.

Nous rappelons notre attachement au statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants, à la création des postes nécessaires et au recrutement d'enseignants en nombre suffisant. L'Education mérite du sérieux et du durable : des enseignants formés, titulaires et rétribués correctement : bref des postes !

Nous nous opposons donc avec force au principe du recrutement d'enseignant-e-s contractuel-le-s et nous voterons contre tout projet le proposant. Nous demandons dès aujourd'hui un recours à la liste complémentaire à la hauteur des besoins.